

### Les subsides

conservateurs font de même. J'espère que les cas qu'ils ont ne sont pas simplement des exemples qu'ils veulent utiliser comme outils pour prouver que le gouvernement fonctionne mal.

Il a été dit ce matin qu'il y a 15,5 millions de Canadiens qui payent des impôts; 15,5 millions, c'est beaucoup de perceptions. C'est évident qu'il y a des problèmes et, s'il n'y avait pas de difficulté dans le domaine de l'impôt comme dans d'autres, on n'aurait pas besoin de députés finalement pour aller représenter les citoyens et faire valoir leurs points de vue et les défendre jusqu'à un certain point. S'il n'y avait pas d'amendements à faire à des lois, on n'aurait pas besoin de députés non plus. C'est justement notre rôle. Mais de là à provoquer un débat qui dure un mois, et je me mets dans la peau de l'opposition officielle, c'est un beau dossier 15,5 millions de Canadiens touchés; c'est à peu près tous les électeurs de 18 ans ou plus. Si on réussit à faire croire à tous les électeurs que le gouvernement canadien leur tire dessus pour leur faire mal sans distinction, sans vérifier, on va probablement pouvoir aller chercher des votes. Mais ce qu'on oublie l'opposition officielle, c'est que le bénéficiaire direct de la perception que fait le gouvernement canadien, c'est leurs propres collègues qui gouvernent les provinces. Ce sont eux qui sont les bénéficiaires directs d'une partie de la perception faite par le gouvernement canadien. Et si vraiment il était aussi général que cela, ce que je ne crois pas, que les Canadiens soient maltraités par le ministère du Revenu national du Canada, bien si les provinces qui sont les bénéficiaires n'ont pas été avisées de cela par leurs citoyens, si c'est le cas, cela veut dire que ces provinces-là, ces gouvernements-là ne font tout simplement pas leur travail. Soit qu'ils n'écoutent pas leurs gens ou soit que ce n'est pas le cas, et à ce moment-là, ce sont leurs collègues qui sont assis ici en face qui sont sûrs qu'ils ne rapportent pas les faits comme ils le sont, ou bien qu'ils sont en train d'essayer de faire de la politique. Un ou l'autre. Est-ce que c'est le premier ministre de l'Ontario qui ne sait pas ce qui se passe dans sa province ou si ce sont les députés conservateurs de l'Ontario qui essaient de faire de la politique avec des cas particuliers? Peut-être qu'eux pourraient me donner la réponse, monsieur le Président. Moi, je ne sais pas. Je peux vous dire que dans la circonscription de Lac-Saint-Jean, par exemple, mes commettants aiment bien mieux faire affaires, et cela, je le dis publiquement devant tout le monde, avec l'impôt fédéral qu'avec l'impôt provincial. C'est beaucoup plus humain. Ils aiment beaucoup mieux cela. Ils sont mieux traités, plus humainement, et les recours sont plus faciles. Les comptes sont envoyés après une meilleure description, quand il y en a, et ils paient moins d'impôt fédéral que d'impôt provincial. C'est déjà beaucoup. C'est drôle.

Et ces attaques-là qu'on voit si fortes contre le ministère du Revenu national dans les provinces anglophones ou autres que le Québec, au Québec, on ne retrouve pas le même problème. Même si je vous disais que tout le monde parade dans mon bureau pour me dire que l'impôt fédéral leur court après, que les fonctionnaires du ministère du Revenu national veulent les «manger», non ce n'est pas vrai. Et je vais même dire plus. Pour nous, de la circonscription de Lac-Saint-Jean, le ministre du Revenu national a une nouvelle dimension.

Grâce à un gouvernement qui a voulu que ce ministère-là soit humain, deux événements primordiaux se sont passés dans la circonscription de Lac-Saint-Jean et dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis 1980. Primo, on a ouvert un bureau du ministère du Revenu national à Chicoutimi qui

permet aux percepteurs même d'être plus près de la population, de mieux la connaître, qui permet à la population d'aller voir sur place ceux-là même qui ont la charge d'appliquer la loi, de discuter avec eux, de voir quel est le problème, de connaître mieux la loi, de poser des questions. On a mis à leur disposition des services pour toutes les sociétés à but non lucratif, leur permettant d'aller se chercher des conseillers spéciaux qui ne coûtent absolument rien pour leur aider à remplir leur déclaration d'impôt. Par surcroît, monsieur le Président, par un souci humain de développement régional, par un souci humain d'essayer d'aider tous les Canadiens à profiter d'un système de perception, le gouvernement canadien, malgré le fait qu'en 1979 un gouvernement conservateur eût décidé de changer la décision et de faire cesser des travaux déjà en cours, le gouvernement canadien a mis en place à Jonquière un centre de données fiscales qui, depuis le début de l'année 1983, embauche plus de 400 personnes dont plus de 20 p. 100 viennent de ma circonscription de Lac-Saint-Jean. Cela a permis à un grand nombre de jeunes Canadiens, sans pour autant devenir des bandits ou des tortionnaires, d'occuper des emplois pour l'État canadien, de travailler comme fonctionnaires dans un ministère qui s'appelle le ministère du Revenu national, et je veux jurer qu'il n'y a absolument personne qui déteste ces gens-là dans la circonscription de Lac-Saint-Jean pour autant.

Non, monsieur le Président, je pense que cette Chambre est celle-là même où doivent se débattre des questions importantes du pays, où les députés peuvent défendre les dossiers particuliers de leurs commettants; c'est aussi dans leurs bureaux, en collaboration avec le ministre et le gouvernement et tous ceux qui sont en place pour d'abord aider les Canadiens et leur donner ce qu'il faut pour se développer et s'émanciper.

**M. le vice-président:** A l'ordre! Questions ou commentaires.

\* \* \*

[Traduction]

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

#### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**M. Pinard:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais informer mes collègues à la Chambre des travaux pour les jours à venir. J'ai déjà prévenu mes collègues, les leaders parlementaires de l'opposition, que nous reprendrons demain l'étude du projet de loi C-3, c'est-à-dire la loi canadienne sur la santé. Nous avons en réserve le projet de loi C-7, si besoin était.

Je voudrais désigner lundi jour réservé à l'opposition. Mardi, mercredi et jeudi prochains seront respectivement les quatrième, cinquième et sixième jours de débat de l'Adresse en réponse au discours du trône. Tout cela sous réserve de changement, comme d'habitude.

\* \* \*

### LES SUBSIDES

#### JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT— MOTION DE DÉFIANCE—L'IMPÔT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Beatty:

Que la Chambre blâme le gouvernement pour le mépris qu'il manifeste envers les contribuables du Canada et qu'il prouve par la création d'un régime fiscal issu de la Loi de l'impôt sur le revenu qui est de plus en plus incompréhensible pour le